

Comité Technique Spécial 9 mars 2017

La CFDT était représentée par **Alexandre CIZERON** (Laboratoire de Lyon) et **Rachid LABOUNI** (Laboratoire de Paris). Ce comité Technique Spécial (CTS) était présidé par Monsieur PERUILHE, Chef du SCL, assisté de Madame THIL son adjointe, Madame DE BELLIS, responsable des ressources humaines, et de Madame

KAZANGBA
représentante de la
DGDDI.

Sommaire	Pages
1. Approbation du procès-verbal du 8 décembre 2016	1
2. RIFSEEP	1
3. Restructuration du Laboratoires de Paris	2
4. Point sur l'emploi et le budget	2
5. Bilan et plan de formation	3
6. Questions diverses	3

1. Approbation du procès-verbal du 8 décembre 2016

L'approbation du procès-verbal est reportée au prochain CTS.

2. RIFSEEP (*Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel*) – *point sur le projet.*

Le projet qui avait été présenté au CTS du 8 décembre 2016 n'a pas été accepté en l'état par le guichet unique. L'Unité de Direction (UD) du SCL a donc travaillé à une nouvelle proposition.

Les changements à noter sont :

- Des nouveaux plafonds pour l'ensemble des catégories et des groupes

- Une intégration des ingénieurs et des catégories B et C dans le dispositif du Complément Individuel Annuel (CIA) c'est-à-dire la part variable.

La CFDT réaffirme son refus d'intégrer le RIFSEEP. Elle est opposée à l'entrée des catégories A, B et C dans le dispositif du CIA, car il sera attribué selon des critères de mobilité, d'engagement professionnel et sur la manière de servir.

Sa mise en place aboutira inévitablement à la mise en concurrence des agents dans le collectif de travail et à la rupture de l'égalité de traitement, principe fort du Statut Général des fonctionnaires. A n'en pas douter, le choix d'attribution des bonus et des malus de primes pourront s'effectuer sur des critères éminemment subjectifs. La CFDT rappelle à l'UD l'engagement pris par elle lors du groupe de travail (GT) du 8 novembre 2016 à savoir qu'il n'y ait pas de perte de salaire pour les agents.

La CFDT est résolument contre ce dispositif qui va être l'outil de la rémunération et du déroulement de carrière au mérite, de la modulation des régimes indemnitaires à partir de l'évaluation de la valeur professionnelle des agents.

3. Restructuration du Laboratoire de Paris

Le Responsable d'Établissement a reçu les agents du laboratoire de Paris et ils ont eu la possibilité de lui soumettre leurs interrogations notamment sur les transports et la restauration.

A ce jour, quatre agents ont d'ores et déjà quitté le SCL. Huit agents ne souhaitent pas aller à Massy et cherchent une nouvelle affectation. La CFDT dénonce cette restructuration qui aboutit à la fuite des compétences. Des collègues expérimentés qui n'ont d'autres choix que de quitter le SCL faute d'alternative satisfaisante. En cette période de baisse des effectifs constante au SCL, était-il nécessaire de pratiquer une restructuration affectant aussi fortement les effectifs du laboratoire.

Les travaux ont commencé au Laboratoire de Massy et engendrent des nuisances affectant les conditions de travail des agents sur place.

4. Point sur le schéma d'emploi, Plafond d'Emplois Annuel et budget.

Le Plafond d'Emploi Annuel (PEA) est de 400 ETPT dont 8 apprentis (pour la rentrée prochaine).

La masse salariale est en légère baisse en raison de nombreux départs en retraite.

Le budget pour l'achat de matériel est légèrement en baisse également mais il reste satisfaisant pour l'administration qui semble se contenter des baisses successives.

5. Bilan et Plan de Formation

L'UD réaffirme que la formation des agents est sa priorité.

En 2016, les formations ont été axées sur l'aspect Qualité pour la mise en œuvre du SMIQSE. En 2017, des formations de management pour les responsables de domaines seront proposées.

6. Questions diverses

- Séminaire du 29 Juin

Le SCL va communiquer sur l'organisation et les modalités de ce séminaire mais rappelle que le 29 juin est une journée de travail.

- Masse des Douanes

Les agents du SCL s'interrogent sur leur participation possible à la prochaine élection de la Masse des Douanes. L'administration se renseigne.

- SMIQSE

Le chef du SCL est informé que la mise en place du SMIQSE génère de l'angoisse chez de nombreux agents

- Poste Gestionnaire

Le poste de gestionnaire est difficile à pourvoir c'est pourquoi l'administration du SCL veut mutualiser ces postes en centralisant tout à l'UD où un agent gestionnaire a été recruté. Une expérience est en cours : le gestionnaire UD gère actuellement les L974, L69 et L33.